



S A M A T A N

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
MAIRIE DE SAMATAN

DÉPARTEMENT DU GERS

**LISTE DES DELIBERATIONS DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24-07-2024**

L'an DEUX MILLE VINGT-QUATRE, le VINGT-QUATRE du mois de JUILLET, à DIX-NEUF heures, les membres du Conseil Municipal régulièrement convoqués, se sont réunis en session ordinaire à la mairie de SAMATAN, salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Hervé LEFEBVRE, Maire de Samatan.

Date de convocation du conseil et affichage : 16/07/2024	Conseillers municipaux : 19
Date d'affichage de la liste des délibérations : 31/07/2024	Conseillers municipaux en exercice : 19
	Présents : 14
	Votants : 16

<p>* <b>Présents :</b> Mesdames Eliette CHAUCHE, Carole DAIGNAN, Huguette DUPIRE, Flavie FORTIN, Marlène GREBIL, Catherine LAURENS et Josette ROUDIE. Messieurs Erick CONSTENSOU, Stéphane LAVERAN, Hervé LEFEBVRE, Pierre LONG, Christian MAGNOUAC, Serge SASSIER et Didier VILLATE.</p> <p>* <b>Excusés ayant donné procuration :</b> Monsieur Emmanuel PUJOL a donné pouvoir à Marlène GREBIL et Monsieur Didier VILLEMUR a donné pouvoir à Eliette CHAUCHE.</p> <p>* <b>Absents :</b> Madame Amélie BENEDET, Messieurs Valentin LACAZE et Christophe VASSEUR.</p> <p>* <b>Secrétaire de séance :</b> Carole DAIGNAN</p>
---

Numéro	Vote	Intitulé & Contenu
<b>Information au conseil</b>		<b>Décision prise en application de la délibération du 25/03/2021 :</b> * 2024JUI25_02 : Signature du contrat pour la Ligne de trésorerie de 300 000 € auprès du Crédit Mutuel
2024JUIL24_01	Adoptée	<b>1. PLU Samatan - approbation de la modification simplifiée n°1 :</b> Le conseil a approuvé la modification simplifiée du PLU portant essentiellement sur l'adaptation du règlement, n'ayant reçu aucune observation du public et pas de remarques à prendre en compte des personnes publiques associées consultées.
2024JUIL24_02	Adoptée	<b>2. Cession d'une part de l'enveloppe foncière à Bézéril :</b> Le conseil a accepté de céder 3 000 m <sup>2</sup> de son enveloppe foncière autorisée par le SCOT de Gascogne au profit de Bézéril pour permettre le projet de développement de l'entreprise Nataïs.
	Ajournée	<b>Exonérations fiscales dans le cadre du nouveau dispositif France Ruralités Revitalisation :</b> Depuis le 1 <sup>er</sup> juillet 2024, l'ancien dispositif des Zones de Revitalisation Rurale (ZRR) est devenu France Ruralité Revitalisation. Plusieurs dispositifs d'exonérations fiscales sont possibles, à mettre en place avant le 19 septembre pour perdurer en 2024. Afin d'en mesurer la pertinence, le conseil municipal a préféré surseoir et examiner le rapport coût/bénéfice.
2024JUIL24_03	Adoptée	<b>3. Subvention complémentaire Motors Classic - char de Pâques :</b> Le conseil a attribué une subvention complémentaire de 436 € à Motors Classic, représentant le besoin de financement restant à couvrir pour la prise en charge de l'organisation du char de Pâques.

Numéro	Vote	Intitulé & Contenu
2024JUIL24_04	Adoptée	<b>4. Subvention exceptionnelle Boxons Multiboxe :</b> Le conseil a attribué une subvention exceptionnelle de 150 € à Boxons Multiboxe pour accompagner l'organisation du gala de boxe du 15 juin et notamment la remise de prix.
2024JUIL24_05	Ajournée	<b>5. Renouvellement de la convention avec le Lycée pour la mise à disposition de la nacelle :</b> Le conseil a entériné le renouvellement de la convention triennale avec le lycée pour pouvoir utiliser la nacelle du lycée pour ses propres besoins, en échange de l'entretien de la base de Lario.
2024JUIL24_06	Adoptée	<b>6. Modification tableau des emplois :</b> Le conseil a validé l'ouverture du poste de secrétaire général adjoint au grade de rédacteur.
2024JUIL24_07	Adoptée	<b>7. Résiliation de l'adhésion au CNAS :</b> Le conseil a validé la résiliation de l'adhésion à l'organisme d'action sociale des agents CNAS, et de remplacer cette action sociale par des bons d'achats dans les commerces locaux.
2024JUIL24_08	Ajournée	<b>8. Dispositif J'apprends à Nager :</b> Le conseil a validé la proposition de Stéphane LAVERAN pour mettre en place des stages de natation durant l'été à destination de jeunes ne sachant pas nager (échec au test savoir nager en juin)

Affiché à Samatan le 31 juillet 2024  
Jusqu'au 1<sup>er</sup> octobre 2024